

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA

GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 4. Lévis, 31 Décembre 1872. No. 6.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

SOMMAIRE :

Notre Publication—Bonne et heureuse année—Treizième entretien sur la famille—Chronique—Causerie—Monde Religieux—Annales de la Bonne Ste. Antje de Beupré—Une grande et louable résolution—38ième Rapport annuel de la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec—Faits Divers—Feuilleton : German ou l'Ami du Travail—Annonce.

Notre Publication.

Notre désir de terminer la biographie de Mgr. Demers avec la présente année, nous fait remettre au prochain numéro la revue des événements qui se sont accomplis depuis le dernier jour de l'an.

“ Bonne et heureuse année. ”

Chers lecteurs, c'est pour la quatrième fois que nous nous rencontrons, pour assister au renouvellement de l'année. Depuis la première de ces rencon-

tres, il s'est déjà passé bien des événements dont les uns ont porté la joie dans nos cœurs, et dont un plus grand nombre ont semé la douleur et la tristesse sous nos pas. Une nouvelle année nous tend les bras, tout en s'enveloppant d'un voile mystérieux, et refusant obstinément de nous révéler le sort qu'elle nous réserve.

La triste expérience du passé est là pour nous dire : La vie est un temps de luites, de toute espèce ; luites contre nous mêmes, luites contre ceux qui nous environnent, luites contre la maladie, luites contre la mort, luites contre le temps qui nous entraîne dans son cours impétueux, etc. Dans ces luites de tous les instants, les victoires sont au prix des plus grands sacrifices, des larmes les plus amères, des combats les plus pénibles. Voilà en quelques mots, l'histoire de notre existence, et ne nous promettons pas plus de joies durables, pour le temps qui se présente à nous, que nous en avons goûté, pendant celui qui s'est enfui ; et si nous ne voulons pas être le jouet d'une vaine espérance, soumettons-nous d'avance aux décrets de la Divine Providence. Jettons-nous dans son sein ; avec confiance, mais bien décidés à recevoir de sa main maternelle les fruits amers comme les fruits délicieux qu'elle présentera à nos lèvres. C'est cette soumission anticipée aux desseins de Dieu sur nous, qui apportera le plus d'adoucissements aux maux qui seront notre partage ; et si nous avons le courage de baiser cette main, quand elle s'appesantira sur nous pour nous punir ou nous purifier, nous aurons trouvé le secret de goûter le seul véritable bonheur qui puisse se rencontrer dans cette vallée de larmes.

En attendant que les secrets de l'avenir se dévoilent pour un chacun de nous, nous formons les vœux les plus ardents pour votre félicité présente et à venir, et nous vous disons avec vos parents, vos amis, et tous ceux qui vous aiment en Dieu et pour Dieu : *Une bonne et heureuse année ; une année bonne, pour le temps, bonne pour l'éternité.*

Et ce vœu, nous l'accompagnerons d'un *Memento* au saint sacrifice du premier jour de l'année, en votre faveur, et pour le soulagement de tous ceux d'entre nos lecteurs qui nous ont devancé dans la mort. Pour tous, nous dirons : Seigneur, abaissez sur nous un regard de miséricorde, soutenez les justes, appelez vers votre Sacré Cœur ceux qui en sont éloignés, éteignez les flammes vengeresses qui torturent les âmes de nos parents, de nos amis, de tous ceux qui nous furent attachés par quelques liens.

Unissez vos prières aux nôtres, pour obtenir le triomphe de l'Église, la délivrance du Souverain Pontife, la paix dans toutes les familles, et n'en doutez pas, le ciel fera pleuvoir sur nous les plus abondantes bénédictions, et nous aurons, dans son vrai sens, *une bonne et heureuse année.*

Treizième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Troisième devoir. — La surveillance.

(Suite.)

Comme il y a différents points sur lesquels les pères et mères doivent toujours exercer spécialement leur surveillance à l'égard de leurs enfants, nous allons les indiquer avec soin et par ordre.

D'abord, les parents doivent surveiller d'une manière toute spéciale, toutes les compagnies que peuvent fréquenter leurs enfants. Ils doivent avoir sans cesse sous les yeux ce vieux proverbe dont la vérité se démontre tous les jours : *Dis moi qui tu fréquentes, et je te dirai qui tu es.*

Oui, tous les siècles ont démontré que les enfants qui ont de bons amis, qui fréquentent des jeunes gens vertueux et sincèrement catholiques, sont eux-

mêmes d'excellents chrétiens, et marchent dans le sentier de la vertu ; mais, au contraire, les enfants qui ont des amis pervers, libertins, et sans piété, deviennent bien vite, en tout, semblables à ces mauvais sujets.

Pour douter de cet avancé, il ne faudrait pas connaître l'influence du mauvais exemple, et ignorer combien les enfants se laissent facilement entraîner par les suggestions qu'on leur fait, pour les faire entrer dans une mauvaise voie, surtout si elles leur viennent de la part d'autres jeunes gens qu'ils regardent comme leurs amis.

Un philosophe chrétien disait que les mauvaises compagnies sont, pour les enfants encore bons, innocents et vertueux, ce que sont les orages et la grêle pour les champs couverts d'abondantes moissons, et il avait grandement raison d'établir cette comparaison ; car si un quart d'heure d'orage et de grêle suffit pour ravager toute une belle campagne et anéantir une riche et abondante moisson, de même aussi, un quart d'heure passé dans une mauvaise compagnie, suffit pour faire d'un jeune enfant, jusque là bon et innocent, un mauvais sujet, un libertin.

Si en est ainsi, nous avons donc raison de dire aux pères et mères qu'ils doivent veiller avec un soin particulier sur les compagnies que fréquentent leurs enfants, et que pour aucun motif, ils ne doivent leur permettre d'aller avec des personnes suspectes, et encore moins avec de mauvais amis.

Que les parents chrétiens lisent avec attention, et avec un désir sincère d'en profiter, les traits suivants ; et ils se convaincront des dangers redoutables que courent leurs enfants, lors même qu'ils ne les cherchent pas.

Une dame fort riche fait étudier un de ses cousins qui est sans ressource du côté de la fortune, mais qui a de très-grands talents, une grande piété et un

vif désir de se consacrer à Dieu, dans le sacerdoce. Ce jeune homme est placé dans un collège, qui jouit d'une grande réputation, soit par la force des études, soit par le bon esprit qui anime les élèves qui y étudient. Le jeune homme se conduit admirablement bien, jusqu'à la rhétorique inclusivement, et à la fin de cette classe, il remporta dix prix.

Le lendemain, il entre comme en triomphe chez sa protectrice, qui est au comble de sa joie, et qui s'applaudit de l'heureuse inspiration qu'elle a eu de faire étudier son parent. Cet étudiant passe toutes ses vacances chez sa cousine, où il reçoit chaque jour de nouveaux compliments sur ses brillants succès. Il était déjà arrivé heureusement au milieu de ses vacances, lorsqu'un soir, il fait très-malheureusement la rencontre d'une mauvaise compagnie, dont il ne sait pas se défier.

Une demi-heure de conversation suffit pour amener le plus désastreux résultat. Au bout de ce temps sa vertu était gravement compromise, et son avenir qui, il n'y a encore qu'un instant, était plein d'espérance, était véritablement anéanti...

De ce moment, ce jeune homme parut dépourvu d'intelligence et de toutes les facultés qui le distinguaient à un si haut degré, et après avoir terminé son cours collégial avec ignominie, il entra dans le monde, pour s'y livrer à tous les désordres, et quatre ans plus tard, il mourrait victime de son libertinage, et dans la dernière dégradation !

Voici un second malheur encore plus désastreux que le premier. Le lendemain de cette soirée, si funeste, pour la vertu et l'avenir de notre infortuné jeune homme, il rencontre un de ses camarades à peu près du même âge, et qui venait, lui aussi, de terminer, d'une manière brillante, dans un autre établissement, non sa rhétorique, mais ses humanités ; il l'aborde en lui disant d'un air tout mystérieux : « Tu ne sais pas une nouvelle ; la voici, mais n'en parle pas, car ma cou-

sine me mettrait à la porte : je n'ai plus du tout l'intention de me faire prêtre. Aujourd'hui, je suis à mille lieues de ce projet, qui m'avait passé par la tête. Hier au soir, je me suis trouvé, par hasard, dans une compagnie toute nouvelle pour moi ; et là tout un autre monde s'est révélé à mes yeux, et à l'instant même, toutes mes idées de vocation à la prêtrise se sont évanouies comme un songe. Je retourne dans la même compagnie, ce soir, et si tu veux être de la partie, tu seras bien reçu.» La proposition est acceptée, et le soir même, un second naufrage dans la vertu, aussi triste que celui de la veille, est consommé !

Ce second jeune homme était fils d'un homme riche et pieux, qui avait une position honorable.

Quinze jours plus tard, ce fils annonça à son père qu'il ne voulait plus aller au collège. « Mon enfant, lui répond ce bon père, j'aurais été très-heureux et très-honoré de te voir prêtre ; cependant, comme je n'ai que toi pour me remplacer, ton désir ne me contrarie point. Tu vas donc travailler à te rendre capable de me succéder.

Mais ce pauvre père n'avait pas prévu toute l'étendue du malheur qui l'attendait. Son fils devint bientôt son bourreau, par sa désobéissance, sa grossièreté, et ses excès dans le libertinage. Pendant deux longues années, il arracha à son malheureux père, par son affreuse conduite, plus de larmes qu'il en avait versé dans toute sa vie. Au bout de ce temps, ce fils dénaturé, alla passer trois semaines, à seize lieues du toit paternel. Cette absence qui le sépara de ses compagnons de débauche, eut un bon résultat ; car ayant eu le bonheur de passer une partie de son temps, en intimité avec un prêtre de ses amis, il changea complètement de sentiments, et quand il revint chez son père, il était redevenu le bon fils d'autrefois. Il se remit à l'ouvrage et à la pratique de toutes les vertus. Mais ces heureuses dispositions ne devaient pas durer. Au bout de quatre mois, cet enfant dit à

son père : Papa, mes anciens compagnons se rassemblent ce soir, et il m'ont invité, avec beaucoup d'instance, à aller passer la soirée avec eux. Je ne puis refuser de me rendre à une semblable invitation ; mais je vous promets de me comporter comme il faut. A cette proposition, le père tout déconcerté, pousse un cri de surprise, et dit : Comment, mon fils, ce sont ces compagnies qui t'ont fait tant de mal, et tu veux les fréquenter de nouveau ! Non, non, mille fois non, je ne t'accorderai jamais ce que tu demandes, et je te défends impérieusement de sortir ce soir, je t'en ôterai même la possibilité, en te renfermant dans ta chambre ! Mais, si la vertu a ses saintes industries, le vice a aussi ses ruses diaboliques. Quand ce jeune homme se vit renfermé, quoique sa chambre se trouva à un second étage, il passa par la fenêtre, et se rendit dans la réunion maudite qu'il l'attendait. Il n'en fallu pas davantage pour le plonger de nouveau dans le bourbier de tous les crimes, et ses excès devinrent tels, qu'il fut obligé de quitter la maison paternelle, pour ne plus y rentrer. Mais cette vie de liberté et de toutes les satisfactions les plus criminelles après laquelle il courrait avec tant d'ardeur, ne fut pas de longue durée, car deux ans s'étaient à peine écoulés depuis cette rechute, que ce malheureux jeune homme mourait dans un affreux désespoir, entre les bras de ses compagnons de débauche.

Combien de jeunes gens qui avaient les plus heureuses dispositions, et qui sont ainsi devenus victimes de la négligence de leurs parents à les surveiller. Quel compte terrible pour les pères et mères, au jour du jugement ! Ame pour âme ! Que ces deux mots doivent causer de frayeur à ceux qui ont moins soin de leurs enfants que des animaux qui sont à leur service.

Comme on voit que le vice a ses ruses diaboliques, et que la vertu a ses saintes industries.

CHRONIQUE.

MGR. DEMERS.— SON TROISIÈME VOYAGE EN EUROPE ET EN CANADA.— SA MORT.

Il y avait à peine deux ans que Mgr. Demers était de retour du Concil de Baltimore, qu'il reçut la Bulle qui invitait tous les évêques du monde catholique à se rendre à la ville Eternelle pour y assister au Concile du Vatican. Cette invitation qu'il regardait comme un ordre venu du ciel, lui fit oublier ses infirmités, les mille occupations qui auraient pu le retenir chez lui, et en septembre de 1869, il se mit en route pour aller assister aux Grandes Assises de l'Eglise Universelle. Cette fois encore, la divine Providence vint à son secours, et pour ménager ses ressources si restreintes, elle permit que la compagnie du chemin de fer du Pacific, lui accorda son passage gratis. Ce fut dans ce trajet que l'évêque de Vancouver fit une chute sérieuse qui faillit lui coûter la vie, et lui causa, dans le côté droit, une forte douleur qui l'accompagna, en quelque sorte, jusqu'au terme de sa vie.

Quoique notre apôtre eût déjà vu la ville des Papes, il arriva dans son enceinte, animé du plus ardent désir de revoir ses monuments et surtout de vénérer le saint Pontife qui, neuf ans auparavant, l'avait pressé sur son cœur paternel avec tant d'affection.

Mgr. Demers eut le privilège accordé aux évêques missionnaires, pendant toute la durée du concile, c'est-à-dire qu'il reçut l'hospitalité offerte par le père commun de tous les fidèles.

La fatigue qu'éprouva alors Mgr. Demers, et le faible état de sa santé auraient été plus que suffisants pour lui faire obtenir la permission de s'éloigner de Rome; mais cet éloignement l'aurait privé de ce qu'il a regardé, jusqu'à son dernier soupir, comme le plus grand bonheur de sa vie, celui de voter *Placet* sur la grande question de l'infaillibilité.

du Pape, lorsqu'il s'agit de la foi et de la morale. Cette circonstance mémorable, était capable, comme il se complaisait à le dire, de le dédommager de tous les sacrifices de sa vie de missionnaire.

Le 21 juillet 1870, avant de quitter Rome, qu'il ne devait plus revoir, Mgr. Demers alla se précipiter aux pieds de Pie IX, et tout en larmes, il le supplia de lui donner une bénédiction tellement abondante, qu'elle pût l'accompagner dans le long trajet qu'il avait à faire pour se rendre dans son diocèse, et surtout dans le passage qu'il ferait bientôt du temps à l'éternité. Le pape le releva avec empressement, puis mêlant ses larmes aux siennes, il lui dit avec cette affection qui déborde continuellement de son large cœur : « Mon cher fils, je vous bénis, je bénis vos diocésains, je bénis votre famille et vos amis; et si vous arrivez au ciel devant moi, tendez-moi une main secourable. » La douleur qui suivit cette séparation fut celle du meilleur des pères et du plus affectueux des fils.

Pendant la traverse de l'Angleterre en Amérique, Mgr. Demers eut besoin de se rappeler souvent les bonnes paroles qu'il venait d'entendre, pour raffermir son courage, car le vaisseau qui le portait, fut battu par la plus furieuse tempête qui se soit vue de mémoire d'hommes. Tout l'équipage était en proie à la plus grande frayeur, et s'attendait, d'un instant à l'autre, à être entraîné dans la profondeur des abîmes. Dans ce danger éminent, catholiques et protestants se pressaient auprès du Saint Evêque, et semblaient le conjurer de les délivrer d'une mort certaine. Mgr. Demers, après avoir prié longtemps avec eux, et avec cette piété et cette confiance qu'inspire l'approche de l'éternité, se leva tout à coup et dit d'un air inspiré : « Ne craignez rien, je viens de faire un vœu à celle qui m'a sauvé mille fois, dans ma vie, à la bonne Ste. Anne, qui est la sauvegarde de ceux qui voyagent sur mer, et soyez certains qu'elle va venir à notre secours. » Ces paro-

les parurent inspirer la plus grande confiance qui fut justifiée par une prompte cessation de la tempête. Un si grand bienfait inspira, à la plupart des passagers, parmi lesquels se trouvaient plusieurs zouaves pontificaux, une vive reconnaissance, et Mgr. Demers, aussitôt arrivé en Canada, se hâta d'aller accomplir son vœu à la Bonne Ste. Anne du Nord.

Sa seconde visite fut pour sa paroisse natale, où la réception la plus cordiale lui a été faite, de la part de M. le curé et de ses paroissiens. Tous, dans cette paroisse, garderont un précieux souvenir du sermon qu'il fit, le dimanche qu'il y passa. Comme il sut édifier ses auditeurs, en leur parlant des splendeurs de Rome, de la dignité et de la Sainteté de son Pontife, de la sublime solennité du Concile Œcuménique du Vatican ! Il termina son discours par des adieux qui devaient lui être d'autant plus pénibles, qu'il savait qu'ils étaient les derniers ! Aussi, comme il lui fut difficile, le lendemain, de s'arracher des bras de M. le curé Gauvreau, et des autres prêtres qui étaient accourus pour lui baiser la main, et recevoir sa dernière bénédiction !

En quittant Québec, une des dernières paroles de notre saint missionnaire fut celle-ci : « Priez pour moi, mes amis, car je m'en vais mourir, au milieu de mes chers sauvages, que j'ai tant aimés. »

Mgr. Demers avait dit vrai ; il s'en allait mourir. Il arriva à Vancouver dans le cours de novembre 1870. Son arrivée fera époque dans les annales de cette colonie, où il fut accueilli par ses diocésains avec les plus grands témoignages de respect, d'amour et de joie. Mais cette joie devait être de courte durée ; car sa santé alla toujours s'affaiblissant et une sévère attaque de paralysie vint l'assaillir dès le mois suivant. En février 1871, il eut une nouvelle attaque, non moins sérieuse que la première, qui fut suivie d'une troisième, au mois de juin. Cette dernière ne lui laissa plus de doute sur sa fin prochaine, et de cet instant, une pensée unique parut l'absorber

complètement, celle de travailler à embellir la maison de son éternité. Il voulut profiter du temps où il avait encore la pleine puissance de ses facultés pour recevoir les consolations et les secours que l'Eglise offre à ceux qui se préparent à quitter cette vallée de larmes. Jamais spectacle plus édifiant que celui où l'Evêque de Vancouver reçut les sacrements des mourants, Ce fut alors que sa foi se montra dans tout son jour, et qu'il appela à son secours la Vierge Immaculée, sa mère, la Bonne S^e. Anne, et son bon ange gardien. Entre les braves et si puissants protecteurs, il ne lui restait plus rien à craindre des puissances des ténèbres, et aussi, ce fut avec un calme inébranlable, que le 28 juillet 1871, il remit sa belle âme entre les mains de son Créateur. Il allait atteindre sa 62^eme année.

Comme le Ciel a dû se réjouir au moment où l'âme de Mgr Demers, chargée de tant de mérites et de sacrifices est arrivée au séjour des bienheureux ! Comme ils ont dû accourir à sa rencontre, les milliers d'enfants et d'adultes qu'il avait sanctifiés en les purifiant dans les eaux sacrées du baptême, en les nourrissant des autres sacrements de l'Eglise ! Nous regrettons de ne pouvoir donner plus de détails sur les derniers instants de notre St. missionnaire ; si nous avons la bonne fortune d'en recevoir plus tard, comme on nous l'a promis, nous nous hâterons de les faire connaître.

En attendant, vénérons une tombe qui renferme des restes si précieux, édifions nous au souvenir de toute une existence écoulée dans la pratique de toutes les vertus, et des privations de toutes les jouissances que la nature peut réclamer à juste droit. Et si plus tard, nous avons la faveur de diriger nos pas vers la cathédrale de Vancouver, allons apprendre à tout sacrifier pour Dieu auprès de la dépouille mortelle de celui qui a fait le sacrifice de ses parents, de ses amis, de son pays, pour arracher aux ténèbres de l'idolâtrie, des peuples qui lui étaient absolument étrangers !.....

CAUSERIE.

Le Curé et ses habitants.

LES SECRETS DU PETIT BAPTISTE.

L'AGRICULTURE.

M. le curé.—Vous serez donc en garde contre deux redoutables ennemis de vos animaux, et vous prendrez les moyens de prévenir leurs ravages. Il me reste à vous parler aujourd'hui, d'un troisième ennemi qui, pour ne pas produire des effets si désastreux, a l'inconvénient de faire tellement dépérir ses victimes, qu'elles ne donnent plus aucun profit à leur maître, et que la mort s'ensuit quelque fois. Ce troisième ennemi, c'est l'estre des bêtes à cornes. Ce sont encore Petit Baptiste et le *Naturaliste Canadien* qui nous ont appris à le connaître. Cette mouche dépose ses œufs sur le dos des bœufs ou des vaches, elle les introduit autant qu'elle le peut dans les pores de la peau. Là, ces œufs éclosent et donnent naissance à de grosses chenilles, qui prennent place, en partie dans la chair et le cuir. Le pauvre animal qui porte sur son dos de tels cavaliers, éprouve un grand malaise qui l'obsède le jour et la nuit. Cette souffrance le fait amaigrir à vue d'œil, et le jette dans une grande faiblesse, malgré l'excellence de la nourriture qu'on lui donne.

Un habitant.—M. le curé, sauf votre respect, vous me grâtez où ça me démange, car j'ai cinq à six vaches qui ont reçu la visite de ces belles chenilles, depuis lors, elles ne donnent plus de lait, et elles sont d'une faiblesse à ne pouvoir plus se lever seules. Auriez-vous la bonté de me dire ce qu'il faut faire pour les débarrasser de ces vilaines bêtes.

M. le curé.—Mon bon ami, comme cette maladie n'est pas nouvelle, j'aimerais d'abord savoir ce que vous faite, dans ces circonstances, car il pourrait se

faire que vous connaissiez déjà le remède que j'ai à vous enseigner.

Le même habitant.—Moi, je presse fortement la peau de l'animal entre mes pouces, et je parviens ainsi à faire sortir la chenille, mais ce moyen paraît faire souffrir la pauvre bête que l'on veut délivrer de cet ennemi.

Les autres habitants.—Nous aussi, Monsieur le curé, nous employons le même moyen, mais nous n'en sommes pas satisfaits, il doit y en avoir un meilleur.

M. le curé.—Voici ce que Petit Baptiste enseignait à ses voisins. « Aussitôt que vous vous apercevez que votre bœuf ou que votre vache souffre de la présence de ces chenilles, frottez lui l'épine dorsale avec de l'huile, et voici l'effet que produira aussitôt ce liquide, il s'introduira dans les pores de la peau, il attendra la chenille et lui causera une mort presque instantanée. La chenille morte, perd de sa grosseur, la peau de votre bête à cornes perd de la raideur causée par la fièvre, se détend, et ainsi, la chenille sort pour ainsi dire d'elle-même.

Les habitants.—Monsieur le curé, nous vous dirons bientôt des nouvelles de l'efficacité de votre remède, car nous allons l'essayer de suite, et nous sommes sûrs d'avance qu'il réussira, car tout ce que vous nous avez enseigné a toujours réussi. Maintenant, permettez-nous de vous demander un autre remède, encore pour nos bêtes à cornes; car il n'y a pas que les chenilles qui les font dépérir; les poux aussi leur causent beaucoup de mal, et quand elles en ont beaucoup, elles font pitié à voir.

M. le curé.—Le même remède était encore enseigné par le Petit Baptiste, dans le cas dont vous parlez. « Les poux, disait-il à ses auditeurs, n'atteignent d'ordinaire que les animaux malades et fiévreux, et quand leur présence se manifeste, les maîtres de ces pauvres bêtes peuvent presque toujours dire; c'est ma faute; je ne sais pas soigner

mes animaux. Mais il ne faut pas s'en tenir à ces plaintes, et il faut prendre un moyen expéditif de faire disparaître cette hideuse vermine. Ce moyen, le voici : vous prenez de l'huile, et vous tracez avec de l'huile des bandes de deux doigts de largeur, depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue. Ces bandes doivent être éloignées les unes des autres, de deux pouces environ. Vous couvrez ainsi votre animal, mais, si c'est une vache, que vous traitez ainsi, vous vous garderez bien d'en mettre sur le pis, car vous la feriez tarir. Au bout de quelques heures, l'huile, qui cherche toujours à s'étendre, couvre toute la peau ; donne la mort à tous ces insectes et détruit même leurs œufs, et votre animal se trouve ainsi entièrement débarrassé de ces tristes compagnons. Mais, cette opération doit être suivie d'une autre, si vous voulez que le remède ne soit pas pire que le mal. L'huile que vous employez, aurait pour effet, d'obstruer les pores de la peau, et pourrait causer un grand préjudice à l'animal, si on n'avait pas soin de l'enlever, aussitôt que son effet est produit. Voici donc ce qui vous reste à faire : une journée, ou deux, après l'application du remède, vous lavez, avec soin, votre animal avec de l'eau tiède, ayant soin de le tenir chaudement. Cette seconde opération a pour effet de nettoyer parfaitement la peau de votre animal, d'enlever toutes les matières étrangères, qui peuvent empêcher la transpiration, et de lui procurer un bien être dont les effets se feront promptement sentir.

Les habitants.—Puis, les moutons, ils ont aussi leur vermine eux, et comme vous le savez, monsieur le curé, c'est un grand inconvénient.

M. le curé.—Oui, les moutons ont aussi leur vermine, et ce n'est pas la moins apparente, surtout à l'époque de la tonte.

Quoique je vous aie déjà entretenu de ce sujet, j'en reviens, car plusieurs d'entre vous semblent ne pas s'en avoir bien compris.

Pour détruire les poux des moutons, aussitôt après les avoir tondus, vous les soumettez absolument à la même opération que les bêtes à cornes, ayant soin de laisser le pis intact, et de faire disparaître toute trace d'huile, deux ou trois jours après son emploi. Dans ce dernier cas, l'effet est bien plus sensible que dans le premier; car non-seulement vous détruisez tout ce qui peut nuire à la santé de vos moutons, mais encore, vous préparez une toison bien plus abondante et d'une qualité bien supérieure. Quant à cette expérience, il n'y a pas que Petit Baptiste qui l'a faite; je l'ai essayée moi-même, et j'ai été étonné du résultat.

Les habitants,—C'est pourtant vrai, vous nous aviez déjà dit cela, et nous l'avions oublié. On est si têtus, nous autres canadiens! Ou plutôt, on ferme les yeux à la lumière, tant qu'elle ne nous brûle pas les paupières. Mais puisque vous avez employé ce moyen vous-même, et que vous nous assurez qu'il vous a bien réussi, nous serions stupides de résister plus longtemps.

M. le curé,—Mais, pour obtenir un résultat plus sûr, n'oubliez pas de mettre du soufre dans l'huile.

(A continuer.)

Monde Religieux.

DÉPART DE MGR. L'ARCHEVEQUE POUR ROME.

Mgr. l'Archevêque de Québec est parti le 5 du présent pour Rome, pour des affaires d'une haute importance. Sa Grandeur est accompagnée de M. le Grand Vicaire Hamel, Recteur de l'Université Laval; Que son bon ange dirige ses pas, et lui fasse cueillir des fruits abondants, pour la paix et la bonne entente dans notre pays.

Nous lisons dans l'*Echo de Lévis* :

C'est pour la sixième fois que S. G. Mgr, l'Archevêque visite la ville de Rome. Il la vit en touriste, en 1837, après son cours classique. Il y séjourna, en 1854 et 1855 pour y suivre les cours de théologie et prendre ses degrés. Il alla y soutenir les droits de l'Université-Laval en 1862 et en 1864. Enfin en 1869, il y accompagna Mgr. Baillargeon, au concile du Vatican.

M. le Grand Vicaire Hamel accompagnait M. L. J. Caséault en 1862, lorsque ce prêtre célèbre fit approuver à Rome le projet de fonder à Québec l'Université-Laval.

Mgr. l'Archevêque, avant son départ, a fait sortir un mandement, pour faire prier ses diocésiens de contribuer à l'œuvre de l'hôpital du Sacré-Cœur, en prenant part au bazar qui sera prochainement tenu, dans ce but à Québec. Il suffit d'examiner attentivement les raisons que Monseigneur apporte à l'appui de sa trop juste demande, pour croire que tous les catholiques du diocèse de Québec s'empresseront de contribuer largement à une œuvre qui devra leur attirer les plus grandes faveurs pour le temps et l'éternité.

LE DIABLE EN PAMPHLET.

Un écrit infernal vient d'être répandu, à profusion, dans nos villes et nos campagnes. Cette ignoble production sort des Presses du *Witness* de Montréal, qui n'a jamais su que dévorer des Evêques, des prêtres et des catholiques, dans son imagination. Cet écrit ordurier a pour titre : *Discours de l'Evêque Strossmayer, devant le Pape, tous les Cardinaux, Archevêques, Evêques, etc., réunis au Concile du Vatican, sur l'Infaillibilité*

Nous défions l'esprit le plus exercé et le plus subtil d'y trouver un mot de vérité, du commencement

à la fin, et jamais on a pu dire avec plus d'apropos : *Iniquitas mentita est sibi : L'iniquité s'est menti à elle-même.* En effet, quel est le catholique qui sait son catéchisme, et qui a quelque notion d'un Concile qui ne rira pas à gorge déployée au nez de ceux qui voudront lui faire croire qu'on peut y tenir un semblable langage. Que le *Witness* ne s'imagine pas que les Grandes Assises de l'Eglise Catholique sont calquées sur les conciliabules de ses coréligionnaires, où chacun y a sa foi, débite une doctrine à sa mode. Ah ! si Mgr. Strossmayer avait eu l'impudence de falsifier l'histoire de l'Eglise avec autant de malhonnêteté, et de soutenir les erreurs monstrueuses qu'on lui prête, il eut été déclaré hérétique sur le champ, et honteusement chassé de cette Sainte Assemblée ; Mgr. Strossmayer s'est opposé à la proclamation du dogme de l'Infaillibilité du Pape, pour des raisons de convenance, mais il s'y est opposé en Evêque catholique, et depuis que ce dogme est devenu vérité de foi, il l'a pressé sur son cœur, comme un fils soumis à l'Eglise, et il a fait sa soumission pleine et entière à tout ce qu'a décidé le Concile du Vatican, et depuis lors, il a montré le plus grand courage dans la lutte que l'Eglise a à soutenir contre les puissances de la terre et de l'enfer. Quant à vous, qui avez eu la mauvaise fortune de recevoir ce sale écrit, hâtez vous de le mettre au feu, si vous ne l'avez déjà fait et évitez avec le plus grand soin que vos enfants ne se souillent à son contact.

Annales de la Bonne Ste. Anne de Beaupré.

Nous annonçons à regret que le 1er numéro des Annales de la Bonne Ste. Anne qui devait paraître le 1er janvier prochain, vu des circonstances que nous n'avons pu contrôler, ne pourra paraître que vers la fin de ce mois, et cela, toujours avec la condition que nous rencontrions l'appui suffisant.

Nous recevrons des demandes d'abonnement jusqu'à cette époque. Nous ne savons pourquoi les demandes d'abonnement arrivent si lentement, puisque cette œuvre est si bien recommandée par tous les évêques de la Province Ecclésiastique.

— Une grande et louable résolution.

Nous lisons dans l'*Opinion Publique* :

Les jeunes demoiselles de Portland ont pris une résolution que nous recommandons à l'attention de celles qui fréquentent nos couvents. Elles ont toutes pris l'engagement de ne plus porter de bijoux et d'éviter tout excès de luxe. Elles consacreront moins de temps à leur toilette et plus à l'étude, et s'occuperont moins de faire briller leurs diamants que leur intelligence, dans les examens.

Dans aucun pays, cette résolution aurait plus d'ap-
propos que dans le nôtre. Si, dans les pays où les fortunes sont considérables, on cherche à empêcher que les jeunes filles prennent, dans les couvents et les académies des habitudes de luxe, avec quel soin on doit combattre ici ces abus.

Le plus grand mal qu'on puisse faire à une jeune fille est de la préparer, de la façonner pour une vie tout autre que celle qui lui est destinée.

Elever les jeunes filles comme si elles devaient épouser des ducs et des marquis, lorsqu'elles ne peuvent avoir généralement qu'un avocat, un notaire ou un commis incapable de s'établir sans les plus grands efforts d'économie, est un danger qu'on doit éviter à tout prix. On se plaint quelquefois que les maris manquent, que la providence tarde trop d'en envoyer aux jeunes filles qui attendent, com n'ent veut-on qu'il en soit autrement? C'est d'une femme qui pourrait l'aider que le jeune homme ici a besoin, et il n'a devant lui que des jeunes filles qui savent

s'habiller. Il se dit quelquefois qu'il lui faudrait une année de travail pour payer les bijoux qu'elles portent dans une soirée. Quand on voit avec quelles espérances elles se lancent dans un monde qui leur apparaît comme dans un nuage d'or et d'encens, on n'est pas surpris de leur désenchantement au bout de quelques années. Si on leur avait fait voir un peu plus à travers ce nuage, que de bien on leur aurait fait ?

33ième Rapport annuel de la Société Charitable des Dames Catholiques de Québec.

L'Hospice des Révérendes Sœurs de la Charité contient annuellement 61 Religieuses Professes, 58 Novice, et 65 Religieuses Professes sont en mission.

Les bonnes Sœurs, qui demeurent à la maison mère, ont sous leurs soins 67 Orphelines, 40 orphelins et 40 vieilles femmes infirmes. Elles donnent l'éducation gratuite à 678 enfants pauvres tant à leurs classes du Faubourg qu'à celles du Cap Blanc. Une partie de ces enfants parlent la langue Anglaise.

Les seules ressources de la société sont l'allocation du Gouvernement qui est de \$800 par année et l'argent rapporté par le Bazar qui se tient tous les ans au mois de décembre. Ce dernier a donné la somme de \$2.000.

JOSEPHINE H. HARDY,
Secrétaire S. C.

FAITS DIVERS.

L'ANNÉE 1873.—L'année qui nous arrive pourrait bien nous rendre témoin d'événements les plus épouvantables. En effet, tout paraît se préparer pour un cataclisme qui portera l'épouvante dans les âmes les plus énergiques. La révolution, la san-

glante et impitoyable révolution lève la tête, en France, en Italie, et un peu partout. Les sociétés secrètes n'attendent que le moindre signal, pour un soulèvement général. Mais, espérons-le, la tempête ne sera pas de longue durée, et l'excès du mal amènera comme forcément le triomphe du bien.

FEUILLETON DE LA GAZETTE DES FAMILLES CANADIENNES

GERMAIN

OU

L'AMI DU TRAVAIL.

[Suite.]

Vous voyez, Messieurs, ajouta Germain en s'adressant à Bernard et à François, vous voyez par cet exemple, qu'il est utile, nécessaire d'éviter ces petits frais, qui peu à peu deviennent considérables et nous empêchent de profiter des fruits de notre travail."

Germain parla longtemps encore et répondit à une foule d'objections que lui adressa Bernard. On se sépara bons amis, et François dit à son compagnon en rentrant au village :

"Que penses-tu de Germain à présent ?"

Bernard. — Je le regarde comme un jeune homme digne de notre affection. Il vaut mieux que nous tous. Je suis enchanté de lui avoir parlé ; je sais à quoi m'en tenir. Mes préventions contre lui sont détruites, et je me serai un devoir de détromper plusieurs de mes amis qui jusqu'ici ont vu Germain d'un très-mauvais œil.

François — Je t'engage à arrêter les projets pervers de quelques têtes exaltées, car les paroles que

tu as prononcées avant l'arrivée de Germain m'ont donné à penser qu'on songeait à le troubler.

Bernard.—Tu ne te trompes pas. Plusieurs en-
vieux complotent contre lui, et j'ai donné lâche-
ment mon adhésion à leurs mauvais desseins.
Heureusement me voilà entièrement changé, et
j'espère faire revenir mes amis de leur erreur.”

La prospérité de Germain avait en effet, comme
nous l'avons déjà dit, suscité une foule de jaloux
qui ne méditaient rien moins que la ruine de l'éta-
blissement naissant du jeune laboureur. Leur
nombre diminua peu à peu, grâce aux apologies
de Bernard et de François, qui se firent les cham-
pions de Germain. Cependant, il en resta beau-
coup trop pour le malheur de notre héros. Après
quatre années de tranquillité, il se vit inquiété
chaque jour par ses ennemis. On commença par
abattre les fruits d'un petit verger qu'il avait ache-
té récemment ; l'audace des méchants s'accrut de
jour en jour par la patience de Germain, et, par
une nuit d'été, quelques jours avant la moisson,
on dévasta entièrement ses terres.

Quand il se leva de grand matin, selon son habi-
tude, il ne put s'empêcher de pousser un cri de
douleur en voyant ses moissons détruites et sa pro-
priété bouleversée. Mais se résignant bientôt, il
fit à Dieu le sacrifice des biens qu'on venait de lui
enlever. Les habitants du village qui l'aimaient, le
maire et l'adjoint particulièrement, ne virent point
avec le même calme que lui le tort qu'on lui avait
causé. Leur indignation fut grande, et l'arrestation
des coupables fut résolue. Germain ne l'eut pas
plutôt appris, qu'il courut chez le maire pour le
prier de ne donner aucune suite à cette affaire.

“ Il faut un exemple sévère, dit le magistrat. Je
ne veux pas qu'on vous pille, qu'on vous ruine im-
punément.

—Le dommage qui m'a été causé, répondit Germain, n'est pas irréparable ; une récolte perdue ne me ruinera pas. Abandonnez les coupables à leurs remords ; ils déplorent peut-être en ce moment leur conduite envers moi.

—Vous êtes trop bon, Germain, et vous vous en repentirez peut-être ?

—Non, jamais, j'en suis persuadé ; les personnes qui m'ont fait quelque tort ne sont qu'égarées ; un entier oubli de ma part leur fera ouvrir les yeux. Je suis sûr qu'un jour elles m'accorderont leur estime et leur amitié.

Le maire n'insista pas, et les coupables ne furent point recherchés. La générosité de Germain fit grand bruit, et chacun s'empessa de lui témoigner l'attachement le plus sincère. Ses ennemis ne tardèrent pas à rougir de leur conduite criminelle. L'indulgence de Germain les toucha vivement, et, s'étant réunis, ils convinrent de réparer sans tarder les dégâts qu'ils avaient causés. Un jour, avant l'aurore, ils se présentèrent à la porte de la chaumière du jeune laboureur, et, lorsqu'ils eurent été introduits, l'un d'eux prit la parole, et dit à Germain :

“ Vous voyez devant vous ceux qui ont dévasté vos terres. Ils ont obéi à un sentiment de jalousie qu'ils ont pour toujours éloigné de leur cœur ; votre conduite généreuse à leur égard les a pénétrés de leur plus vive reconnaissance, et les a engagés à venir vous offrir cette somme d'argent à titre de réparation, et à vous prier de leur accorder un pardon et votre amitié.

—Mes amis, répondit Germain, il y a longtemps que je vous ai tout pardonné. Je savais bien que vous n'étiez pas méchants ; vous m'avez un peu tourmenté parceque vous ne me connaissiez pas.

Aujourd'hui, que nous nous serrons amicalement la main, nous devenons amis, nous oublions le passé. Vous m'offrez une somme trop forte en comparaison des pertes que j'ai éprouvées : je n'en accepte qu'un tiers ; les deux autres, si cela vous plaît, seront destinés, le premier aux pauvres de la paroisse, le second à l'amélioration de nos routes.

Nous ferons tout ce que vous voudrez, répondirent les villageois.

— C'est très bien, mes amis. Maintenant il s'agit de boire un verre de vin à notre santé commune ; asseyez-vous je vous en prie.....”

Les villageois, prenant congé de Germain, l'invitèrent à un dîner pour le dimanche suivant.

Le banquet de réconciliation générale eut lieu le dimanche suivant, et tout s'y passa dans le plus grand ordre et au sein de la gaieté la plus vraie et la plus pure. M. le curé y parut un instant pour féliciter ses paroissiens, et les engager à persévérer dans l'union, source de la paix et de la félicité. On l'écouta avec la plus vive attention, et chacun se promit de suivre ses excellents avis.

Bernard et François, qui avaient été du nombre des convives, se disaient le lendemain en allant au champ !

“ Notre jeune cultivateur a obtenu un vrai triomphe.....”

— Je ne croyais pas, répétait Bernard, que les choses tourneraient ainsi. J'avais plus mauvaise opinion des ennemis de Germain.

Bernard. — Il ne s'agit que de s'entendre. Si les hommes voulaient, ils seraient toujours d'accord et rien ne troublerait la tranquillité de leur vie. Je me souviendrai longtemps de la soirée d'hier.

François — Et moi donc ! j'en ai rêvé toute la nuit. La chose en valait la peine, rien n'a manqué

à la joie du festin. As-tu vu combien Germain était heureux ? Le brave garçon a eu, plusieurs fois, les yeux humides de larmes, que le contentement lui faisait répandre.

(A continuer.)

Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de Stanstead et Sherbrooke.
capital \$415,519.50.

Tous les cultivateurs devraient s'assurer à cette compagnie, établie en 1835, parce qu'elle est la plus prospère de toutes celles établies en Canada, et que la manière sûre et soignée dont ses affaires sont conduites, lui permet d'assurer aux taux les plus réduits. En effet, assurer des bâtisses de la valeur de \$1,000 pour \$2.50 à \$4.00, c'est bien le plus bas prix qui puisse être exigé ; de même, ne payer que \$6.00 pour un magasin de la valeur de \$1,000, c'est à décider les plus indifférents, à leurs intérêts.

Le tableau suivant démontre que cette Compagnie ne peut être plus prospère, puisque ses affaires se sont plus que doublées dans l'espace de sept ans, tandis que ses pertes sont très restreintes.

Années.	Police en force.	Propriété couverte.	Billets de prime.	Pertes.
1866	2841	2,487,034.29	182,978.03	6,231.63
1867	3195	2,837,148.10	208,823.91	7,624.50
1868	4079	3,700,313.93	273,864.26	19,764.65
1869	4659	4,137,121.93	307,262.98	14,585.38
1870	5126	4,503,572.00	343,479.06	13,599.40
1971	5605	5,130,347.00	380,603.49	7,986.39
1872-6m	5860	5,484,850.00	415,519.50	2,366.68

Officier : Hon. EDWARD HALE, M. C. L. ; Président.

A. G. WOODWARD, Secrétaire.

Directeurs : Hon. Edward Hale, M. C. L. ; Hon. J. G. Robertson, Très-Provincial ; Col. B. T. Morris, Charles Allen, écr ; G. K. Roster, directeur B. C. de l'Est ; A. A. Adams, directeur B. C. de l'Est ; Geo. Pompoey, écr ; A. W. Kendrick, écr ; Eros Létourneau, écr.

L. I. BOIVIN, Agent pour New-Liverpool, et les environs.